

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

N°: 500-

Partie demanderesse

- C. -

Partie défenderesse

---

---

**DEMANDE D'INSCRIPTION SUR CONSENTEMENT SUITE À UN RÈGLEMENT**

---

---

Les parties demandent au greffier d'inscrire  la demande de divorce,  la demande de séparation de corps ou  la demande de dissolution de l'union civile pour homologation d'une entente finale, malgré :

la transmission par la partie défenderesse d'une réponse à l'assignation;

ET/OU

la dénonciation, par la partie défenderesse, de ses moyens de défense au protocole de l'instance.

Les parties joignent à la présente demande d'inscription sur consentement le projet d'accord, leurs pièces ainsi que leurs déclarations sous serment détaillées.\*

Montréal, le \_\_\_\_\_.

Montréal, le \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Cabinet : \_\_\_\_\_  
Avocats de la partie demanderesse

\_\_\_\_\_  
Cabinet : \_\_\_\_\_  
Avocats de la partie défenderesse

**\*Toutes les pièces demandées doivent être jointes à la présente demande; la demande seule ne suffit pas pour enclencher le processus de traitement pour les services judiciaires du palais de justice de Montréal.**